

Organisation concours SportPlaisir

Règlement Le règlement SportPlaisir SCS fait foi.

Inscriptions Frais d'inscription par chien :

- Prix maximum CHF 40.-, repas compris.

Formulaire d'inscription :

- [A télécharger directement sur la page du programme annuel SportPlaisir](#)

Matériel Sont mis gratuitement à disposition :

- 300 m. filets de clôture (6 x 50 m.)
- 100 piquets
- Numéros/dossards (1-58)

A venir chercher et ramener au club des Calimer'os à Chavannes-près-Renens, contacter Corinne Ruscio corinne.ruscio62@gmail.com
079/313 09 69.

Programme informatique A télécharger pour **WINDOWS**
pour **MAC**

Evaluateurs Il faut compter approximativement un évaluateur pour 20 concurrents.
Le club organisateur est libre de choisir son (ses) évaluateur(s).

Liste des évaluateurs :

- Anne-Christine Bassin 079/454 02 02
Anne-Christine.Bassin@chuv.ch
- Corinne Ruscio 079/313 09 69
corinne.ruscio62@gmail.com
- Ursula Lavanchy 079/443 21 93
u.lavanchy@bluewin.ch
- Vincent Gyger 078/625 31 78
master@padou.ch
- Jean-Yves Dupertuis (SCS) 079 /639 90 09
cds.dj@hispeed.ch
- Marianne Treboux (SCS) 079/691 40 51
trema@romandie.com

Les évaluateurs recevront CHF 130.— par concours (CHF 30.— remboursé par la FCS). Repas et boissons offerts.

Organisation concours SportPlaisir

Redevance FCS CHF 3.— par concurrent.

Lots Lot souvenir pour chaque participant :

- Si souhaité

Prix pour les gagnants :

- Les trois premières places seront récompensées, au minimum.
- Attention aux égalités (il peut y avoir plus de trois personnes à récompenser).

Important

Le spray de marquage doit être agréé comme marquage pour les animaux.
(Exemple : Raidex / Animal Marking Spray c/o Landi)

Les feuilles de résultats et de notes devront être conservées au minimum **un an**.

Janvier 2019, pour la CT, Karin Savarino